

CONSEIL MUNICIPAL du 23 janvier 2017

Résumé du procès-verbal

1. Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire présente au Conseil les décisions suivantes :

- Révision des loyers des trois logements sociaux : les loyers de 2017 restent identiques à ceux de 2016.
- Travaux de mise en conformité de la salle de Spectacles : signature de l'avenant n°1 pour le Lot 1 « VRD-Gros Œuvre » pour un montant de 29 630,40 € TTC.
- Réfection des façades de la salle de Spectacles : attribution du marché des travaux, pour un montant de 12 000,00 € HT.

2. Projet périscolaire : lancement des travaux et plan de financement

Ce projet concerne la construction d'un nouveau bâtiment pour la cantine et l'ALAÉ (Accueil de Loisirs Associé à l'École). Suite à la pollution par des hydrocarbures d'une partie de la parcelle communale sur laquelle le projet est prévu, un plan de gestion des terres polluées a été mis en place. Les terres les plus polluées seront évacuées vers des centres de retraitement et les terres les moins polluées (taux d'hydrocarbures < 500mg/Kg de terre) seront disposées en fond de fouille sur le site, avant remblaiement par du béton concassé et de la terre végétale. La zone concernée sera aménagée en cours de récréation en enrobé afin d'éviter toute infiltration d'eau de pluie.

Le futur bâtiment, disposé en L, aura une superficie de 380 m² et sera divisé en deux parties : un espace cantine (salle de restauration et deux salles de préparation et nettoyage) et un espace ALAÉ avec quatre salles d'activités et des parties communes (accueil, sanitaires, pôle administratif, circulations).

Le permis de construire de ce bâtiment, déposé le 11/01/2017, est en cours d'instruction.

Pour ce projet, Madame le Maire présente au Conseil le plan de financement suivant :

- montant prévu pour l'ensemble des travaux (dépollution du site, construction du bâtiment, équipements extérieurs et intérieurs) : 1 199 837,00 € HT
- après déduction des subventions sollicitées au titre de la DETR (419 942, 95 € HT), auprès du Conseil Départemental (401 742,95 € HT) et de la CAF du Tarn (20 800,00 € HT pour le projet mobilier et 79 200,00 € HT pour le projet immobilier), il resterait à la charge de la commune un total de 278 151,10 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce plan de financement.

3. Subvention de fonctionnement aux Francas de Saint-Juéry

Conformément à la convention d'Accueil de Loisirs Associés à l'École, signée avec l'Association « Les Francas de Saint-Juéry », la commune de Cunac s'est engagée à verser à ladite association une subvention de fonctionnement correspondant à l'activité de l'année écoulée. Celle-ci s'élève à un montant de 19 946,98 € pour 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le versement de cette subvention.

4. Création d'emploi : Adjoint administratif principal 2ème classe

Après appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience d'une employée communale, Adjoint Administratif territorial à Temps Complet, celle-ci peut prétendre, en 2017, après création du poste par l'organe délibérant et avis de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du Tarn, au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe. Madame le Maire propose au Conseil la création du poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe à Temps Complet, à compter du 24 janvier 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la création de ce poste et l'inscription des crédits nécessaires au budget de la commune.

5. Cimetière : modification du règlement du Jardin du Souvenir

Afin d'actualiser le règlement du Jardin du Souvenir, destiné à la dispersion des cendres de défunts, deux modifications sont proposées :

- à l'article 11 : mention d'une stèle destinée à inscrire l'identité des défunts sur une plaque normalisée
- à l'article 13 : précisions sur la plaque normalisée, que la Mairie fera réaliser (aux frais de la famille) et apposera sur la stèle

Après en avoir délibéré, le Conseil prend acte de ces deux modifications qui feront l'objet d'un arrêté du maire.

6. Taxe Foncière du local commercial

Dans un souci d'aide à la pérennisation de l'activité de l'épicerie-bar du village et en considérant son utilité pour la population cunacoise, Madame le Maire propose aux Conseillers, de ne pas solliciter auprès du commerçant le remboursement de la taxe foncière, soit 837 € pour l'année 2016.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

7. Avis sur le Plan de Déplacements Urbains (P.D.U.) communautaire

Toute agglomération de plus de 100 000 habitants a l'obligation de mettre en place un Plan de Déplacements Urbains, qui définit les principes d'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement sur tout son territoire.

Le P.D.U. du Grand Albigeois prévoit une stratégie multimodale avec un éventail d'offres alternatives à la circulation en véhicules, pour diminuer la part de la voiture dans les déplacements, au profit des modes de transports collectifs (dont le covoiturage) ou des modes doux comme le vélo ou la marche à pied. Les objectifs sont d'améliorer la sécurité de tous les déplacements, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'atténuer les nuisances sonores liées aux véhicules et de faciliter les déplacements des habitants.

A ce sujet, deux ateliers de concertation ont eu lieu, dont un à Cunac.

Le détail de ce projet est consultable sur le site de l'Agglo : <http://www.grand-albigeois.fr/252-plan-de-deplacements-urbains-pdu-.htm>

Une enquête publique concernant ce projet sera organisée en avril.

Après délibération, le Conseil donne un avis favorable au projet de P.D.U. du Grand Albigeois.

8. Service de Médecine du Travail

Madame le Maire informe les Conseillers que le centre de gestion propose à la commune une convention d'adhésion pour les trois prochaines années. Le service rendu n'est pas vraiment satisfaisant pour la collectivité.

De plus, l'Agglomération de l'Albigeois propose à la commune d'adhérer à son propre service de Médecine du Travail, à un coût équivalent à celui du Centre de Gestion du Tarn, qui a actuellement la charge des agents communaux de Cunac. L'adhésion au service médecine préventive l'agglomération sera cohérente avec l'adhésion aux services communs proposés par le Grand Albigeois.

Madame le Maire propose donc de ne pas adhérer au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Tarn et de se rapprocher de l'agglomération pour une adhésion au service communautaire.

9. Rapport annuel d'activité du S.D.E.T.

Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2015 du Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (S.D.E.T.). Ce rapport est consultable à la mairie.

10. Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable du S.I.A.H.

Le Conseil est informé du rapport annuel 2015 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (S.I.A.H.) du Dadou. Le prix de l'eau a augmenté de 2,36 € / m³ au 01/01/2015 à 2,48 € / m³ au 01/01/2016. En ce qui concerne la qualité de l'eau, le taux de conformité des prélèvements est de 100% en 2015 (93% en 2014).

Le rendement du réseau est passé de 73,2% en 2014 à 77,5% en 2015. Afin d'améliorer ce rendement, 4,5 km de canalisations ont été rénovés en 2015.

Ce rapport est consultable à la mairie.

11. Questions diverses

- Conseil Municipal Jeunes :

- Il se réunit une fois par mois.
- Actions menées : concours de dessins auprès des enfants de l'école pour illustrer la carte de vœux municipale ; collecte pour l'association Les Restos du Cœur.

- École :

- Deux jeunes filles, recrutées par le Rectorat, effectuent leur service civique à l'école de Cunac de janvier à juillet 2017. Présentes 30h/semaine, elles interviennent lors des activités (informatique / sport / sorties scolaires, etc.).
- Sorties: musée Dom Robert à Sorèze, à la Médiathèque de Lescure et au Grand Théâtre d'Albi.
- Plusieurs collectes sont en cours : pour Les Restos du Cœur, le Loto de l'École et le 4L Trophy.
- Rencontre à l'école avec les deux participants cunacois au 4L Trophy, raid automobile solidaire en février prochain.

- Communication :

- La commémoration du 19 mars 1962 aura lieu le dimanche 26 mars au lieu du 19 mars prévu.

- Vie associative :

Prochaines manifestations :

- 27/01 : loto de l'École organisé par A.P.E.
- 11/02 : loto de l'ADMR
- 24/02 : spectacle de la Scène Nationale *Les deux frères et les lions* à la salle de Spectacles
- 21/05 : vide-greniers organisé par l'A.P.E.

- Soirée au bénéfice du 4L Trophy le 03/02 à la Salle de Spectacles à 19h